

GENÈVE, UNE FUSÉE DE L'INNOVATION QUI TARDE À DÉCOLLER



Innovation et entrepreneuriat à Genève: top ou flop? La FLAG est allée à la rencontre des acteurs clés de l'écosystème – organismes de soutien, incubateurs, entrepreneurs et startupers – pour mettre en lumière les atouts, les freins et les pistes d'amélioration de l'innovation entrepreneuriale à Genève. Décryptage.



Matteo Ianni
Analyste et rédacteur
FLAG

L'innovation ne se commande pas. Pour qu'elle émerge et s'épanouisse, il faut un écosystème propice: des infrastructures modernes, un marché du travail dynamique, une fiscalité attractive ou encore des procédures administratives simplifiées. Les interactions entre les différents acteurs et la diversité des idées sont aussi essentielles pour libérer le potentiel créatif. Comme

une fusée en plein décollage, l'innovation nécessite un soutien constant, à chaque étape de son développement.

La Suisse, souvent célébrée comme un leader mondial en innovation, en est un exemple frappant, avec un nombre impressionnant de dépôts de brevets par habitant. Les entreprises suisses déposent en effet deux fois plus de brevets que la Suède, deuxième pays du classement sur le plan européen. Cependant, lorsque l'on examine la situation de plus près sur le

plan national, des disparités importantes existent entre les cantons. Sur ce point, Genève est plutôt bien placée, puisqu'il se classe en cinquième position derrière les cantons de Zurich, Vaud, Bâle-Ville et Zoug.

Toutefois et malgré ce bon classement, la capacité de Genève à créer de nouvelles start-up reste limitée. Entre 2015 et 2023, seules 149 start-up financées ont vu le jour dans notre canton, un chiffre bien inférieur à celui de Zurich, de Vaud ou de Zoug. La tendance est encore plus frappante si l'on considère l'ensemble des créations d'entreprises en Suisse. En 2023, on compte 51'637 nouvelles sociétés, un chiffre record, selon IFJ, spécialisé dans la fondation d'entreprises. Si les créations ont augmenté dans les cantons de Berne (+4,7%), Zurich (+4,6%) et Vaud (+3,5%), par rapport à 2022, elles ont en revanche reculé de 1,4% à Genève.

En termes de levées de fonds, Genève peine également à rivaliser avec ses concurrents. Entre 2015 et 2023, les start-up genevoises n'ont levé, en moyenne, que 133 millions de francs par an contre 796 millions pour les start-up zurichoises. Genève a du mal à attirer les investisseurs par comparaison aux autres grandes places économiques suisses, alors même que la capacité de lever des fonds est un pilier

Sans soutien financier adéquat, il est difficile de promouvoir la recherche, et sans recherche, il n'y a ni progrès ni découvertes significatives.

Ce constat se confirme en 2024. Alors que la Suisse affiche une hausse de 2,1% des inscriptions d'entreprises, avec 27'109 créations au premier semestre, Genève est à la traîne. Le canton affiche ainsi une baisse de 5,1% par rapport aux six premiers mois de 2023, tandis que le canton de Vaud enregistre, de son côté, une augmentation de 12,8%.

essentiel qui contribue fortement à la capacité d'innovation d'un canton. Sans soutien financier adéquat, il est difficile de promouvoir la recherche, et sans recherche, il n'y a ni progrès ni découvertes significatives. Ces écarts soulèvent ainsi d'importantes questions et réflexions quant à la manière d'optimiser le soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation à Genève.

Classement des dépôts de brevets en 2023

Par pays			Par canton		
Rang	Pays	Nbre de brevets	Rang	Pays	Nbre de brevets
1	Suisse	1085	1	Zurich	1307
2	Suède	495	2	Vaud	1193
3	Danemark	445	3	Bâle-Ville	1033
4	Finlande	422	4	Zoug	996
5	Pays-Bas	403	5	Genève	921
6	Allemagne	300	6	Neuchâtel	765
7	Autriche	264	7	Argovie	745
8	Corée du Sud	243	8	Berne	352
9	Belgique	220	9	Saint-Gall	305
10	Irlande	211	10	Bâle-Campagne	284

Par million d'habitants



Source: Office européen des brevets (OEB) 2023

LES ATOUTS POUR DEVENIR UN PÔLE D'INNOVATION MAJEUR

Genève dispose pourtant de nombreux atouts majeurs pour l'entrepreneuriat, comme sa position géographique, au cœur du marché européen. Situé à proximité immédiate des principales capitales européennes, le canton bénéficie d'un accès facilité aux grands hubs économiques. Cette centralité géographique permet aux sociétés genevoises de rayonner efficacement à l'échelle européenne et mondiale.

La diversité économique de Genève est également un facteur clé pour l'innovation. Contrairement à l'image souvent associée à une prédominance du secteur financier,

« La combinaison de sa position géographique stratégique et de sa diversité économique fait de Genève un environnement idéal pour l'émergence de nouvelles idées et la croissance d'entreprises innovantes »

le tissu économique genevois est extrêmement varié. Il englobe des industries de pointe telles que l'horlogerie, la pharma, les sciences de la vie, les sciences de l'information ou encore des secteurs créatifs comme la gastronomie.

La combinaison de sa position géographique stratégique et de sa diversité économique fait de Genève un environnement idéal pour l'émergence de nouvelles idées et la croissance d'entreprises innovantes. Nicolas Durand, nouveau directeur de la fondation

Campus Biotech, estime même que la Cité de Calvin pourrait rivaliser avec d'autres grands centres suisses d'innovation: « À l'image de Lausanne, qui bénéficie de l'EPFL comme centre névralgique, ou de Bâle, avec Roche et Novartis, Genève a la chance d'avoir le Campus Biotech comme centre de gravité autour des neurosciences. » Il souligne que Genève tire également profit de sa renommée internationale qui lui permet d'attirer des talents du monde entier et de lui ouvrir des opportunités de collaboration à une échelle globale, renforçant ainsi son dynamisme et son attractivité.

Cette dynamique est également stimulée par l'État de Genève qui, en 2021, a créé le Fonds d'innovation de la FONGIT (FIF), et qui, sous l'égide du Département de l'économie et de l'emploi (DEE), a organisé cette année les « Rencontres de l'innovation », un événement conçu pour rassembler divers acteurs clés afin de renforcer l'innovation dans la région. Un Plan directeur de l'innovation devrait prochainement voir le jour, avec la mise en place de mesures concrètes en matière de soutien à l'innovation. Celles-ci seront déployées dès 2025 pour accroître l'attractivité et la compétitivité du canton.

LES FREINS À L'INNOVATION ET À L'ENTREPRENEURIAT

Genève doit toutefois surmonter des obstacles importants pour exploiter pleinement son potentiel d'innovation. Le manque de soutien financier figure en tête des défis identifiés par la grande majorité des interlocuteurs que nous avons interrogés ces derniers mois et l'apport de fonds propres constitue souvent un obstacle majeur à la création et surtout au développement des start-up.

Les premières années d'une entreprise sont en effet déterminantes et c'est paradoxalement durant cette période que l'accès aux financements est le plus difficile. Généralement, les établissements bancaires ou de crédit exigent plusieurs années de viabilité avant de consentir des prêts à de jeunes entreprises.

Le manque de soutien financier figure en tête des défis identifiés et l'apport de fonds propres constitue souvent un obstacle majeur à la création et surtout au développement des start-up.

Toutefois, quelques établissements ont développé des pratiques pour soutenir les jeunes entreprises. C'est notamment le cas de certaines banques des cantons de Zurich et de Vaud qui offrent un environnement plus favorable aux jeunes entreprises. La Banque cantonale de Zurich a ainsi investi 180 millions de francs dans les start-up au cours des vingt dernières années, tandis que la Banque Cantonale Vaudoise soutient la Fondation pour l'innovation technologique (FIT) à hauteur d'un demi-million de francs par an.

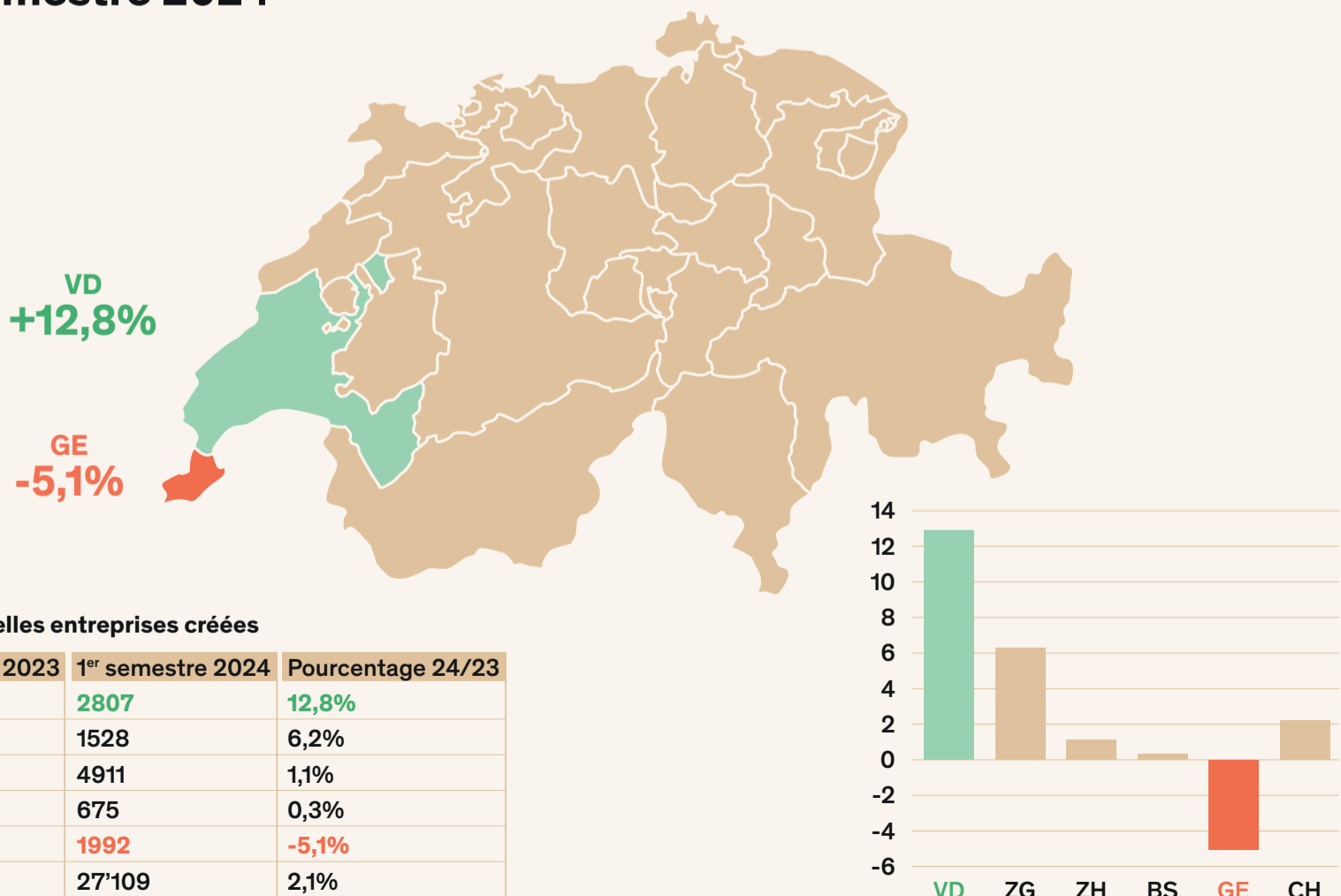
Ce constat soulève des questions liées au financement et aux aides apportées aux entreprises dans le canton de Genève. « Face au dynamisme de certains de nos voisins, Genève ne se reposerait-il pas un peu trop sur ses acquis? » s'interroge Benjamin Luzuy, directeur et fondateur

du groupe Gourmet Brothers. Il insiste sur l'absence d'initiatives de soutien financier à Genève, par comparaison aux importants subsides accordés aux créateurs d'entreprises en Italie. L'entrepreneur, qui a récemment étendu ses activités à l'international avec la reprise de deux hôtels dans les Pouilles, insiste sur la nécessité de renforcer les aides locales.

Cette problématique est exacerbée par le fait que d'autres cantons, comme Zurich et Vaud, disposent de budgets de financement nettement supérieurs. À titre d'exemple, le Fonds d'innovation de la FONGIT (FIF) à Genève possède une enveloppe budgétaire bien inférieure à celle de la Fondation pour l'innovation technologique (FIT) dans le canton de Vaud. Depuis 1994, la fondation vaudoise a octroyé 372 prêts et 123 bourses à 300 entreprises, totalisant ainsi plus de 68 millions de francs. En 2023 seulement, elle a soutenu 44 projets avec un financement total de 4,85 millions de francs suisses, soit presque l'équivalent du budget global du FIF prévu sur trois ans (2021-2023).

Pour surmonter ces défis et dynamiser le système d'innovation genevois, il est ainsi crucial de transformer la culture entrepreneuriale ainsi que l'appétence aux risques des banques et autres institutions de financement. Nicolas Durand, directeur de la fondation Campus Biotech, met en avant l'importance de promouvoir une mentalité qui valorise la prise de risque et d'accepter l'échec comme une étape possible du parcours entrepreneurial. Créer un environnement dans lequel les entrepreneurs se sentent soutenus et encouragés, même face aux défis et aux revers, est selon lui une priorité.

Genève en retard dans la création d'entreprises au premier semestre 2024



Nombre de nouvelles entreprises créées

	1er semestre 2023	1er semestre 2024	Pourcentage 24/23
VD	2489	2807	12,8%
ZG	1439	1528	6,2%
ZH	4856	4911	1,1%
BS	673	675	0,3%
GE	2098	1992	-5,1%
CH	26'546	27'109	2,1%

Sur ce plan, si Genève compte de nombreux incubateurs et organismes de soutien, ces derniers demeurent souvent mal connus du grand public. Les porteurs de projets sont donc confrontés à une difficulté supplémentaire, celle de les trouver et de se diriger vers eux. Par ailleurs, ces entités sont parfois réservées aux jeunes entrepreneurs issus des hautes écoles ou aux domaines d'activité liés exclusivement à la technologie. Comme le souligne Nathalie Berli, fondatrice et CEO de l'entreprise IGère SA, « il existe

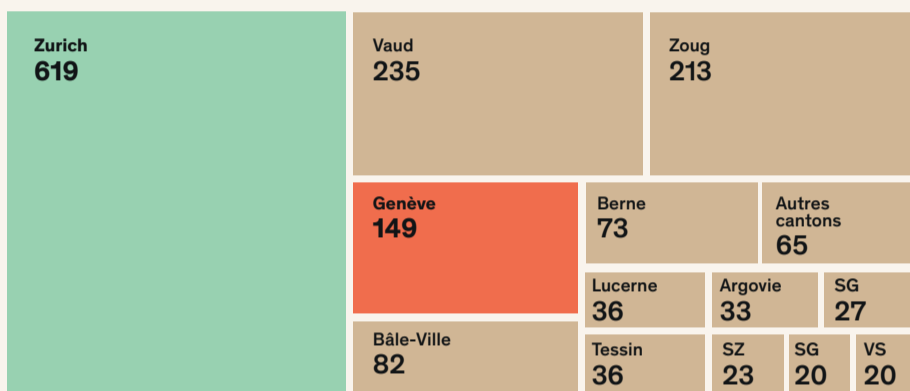
peu d'organismes pour les professionnels en reconversion souhaitant lancer des projets innovants, ce qui limite le potentiel d'innovation à Genève. » Cette concentration moindre, à Genève, des start-up technologiques, principales bénéficiaires de ces investissements, permet d'expliquer en partie que les levées de fonds soient plus faibles dans notre canton qu'ailleurs, comme le mentionne Youness Yaghcha, fondateur de l'incubateur Lab for Innovative Minds & Entrepreneurship (LIME).

« Le coût de la vie élevé, notamment les prix de l'immobilier, freine l'attraction des talents dans le secteur, tant pour se loger que pour établir des bureaux »

Enfin et comme toujours, Genève est également victime de son coût de la vie

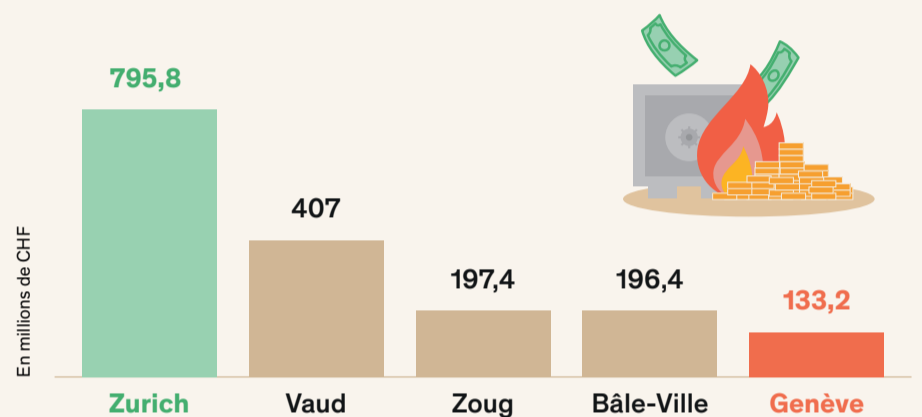
élevé qui constitue un frein important pour attirer les talents. Comme le souligne Yarom Ophir, cofondateur de Katana : « Le coût de la vie élevé, notamment les prix de l'immobilier, freine l'attraction des talents, tant pour se loger que pour établir des bureaux. » La cherté de l'immobilier pénalise également les entrepreneurs à la recherche de locaux abordables et, bien que certains incubateurs offrent des bureaux gratuits pendant une période limitée, l'accès à ce type de locaux sur le long terme reste une problématique.

Nombre de start-up créées avec investissement (total entre 2015 et 2023)



Source : Swiss startup radar 2023/24

Investissement annuel moyen dans les start-up (moyenne entre 2015 et 2023)



Source : Swiss Venture Capital Report 2016/24

UNE FISCALITÉ « DISSUASIVE » POUR LES ENTREPRENEURS

La fiscalité genevoise constitue un autre obstacle à l'innovation et à l'entrepreneuriat, selon les professionnels du secteur. Comme partout en Suisse, les entreprises sont généralement soumises à l'impôt sur le bénéfice et sur le capital de la société, tandis que les actionnaires et dirigeants sont également assujettis à l'impôt sur le revenu et la fortune.

La principale problématique réside dans les taux d'imposition qui sont plus élevés à Genève que dans le reste de la Suisse, notamment en matière de fiscalisation de « l'outil de travail ». Cette taxation prend en compte la valeur vénale de l'entreprise, c'est-à-dire son prix de vente théorique sur le marché, et est ensuite intégrée dans le calcul de l'impôt sur la fortune personnelle de l'entrepreneur. Lorsque la société procède à une levée de fonds, sa valeur vénale est réévaluée à hauteur de la levée de fonds effectuée et impacte donc fortement la fortune de l'entrepreneur qui doit s'acquitter d'impôts importants à un moment où il réinvestit tous ses fonds dans son entreprise afin de soutenir son développement.

Un rapport publié en 2022 par la Fondation pour l'attractivité du canton de Genève (FLAG) et repris par l'Agefi a mis en évidence que **Genève a le taux d'imposition maximal sur la fortune le plus élevé de Suisse. En effet, en 2023, Genève se situait en tête (1,03%), devant Bâle-Ville (0,79%), Vaud (0,80%), Neuchâtel (0,73%), le Valais (0,73%), Zurich (0,69%) et Fribourg (0,58%).** Cette

situation place les entrepreneurs genevois dans une position délicate par rapport à leurs homologues des autres cantons.

En outre, **contrairement à la plupart des cantons romands qui prévoient une imposition allégée de l'outil de travail, Genève ne propose actuellement aucun abattement fiscal pour ses entrepreneurs.** Cette méthode de calcul pénalise ainsi les entrepreneurs genevois et décourage l'initiative entrepreneuriale.

Emmanuel de Watteville, responsable des programmes de financement à la FONGIT, met en avant cette difficulté : « Les start-up

genevoises font face, dans l'ensemble, aux mêmes défis que les start-up en Suisse, avec peut-être une particularité genevoise au niveau fiscal, en particulier l'imposition des parts et des actions détenues par les fondateurs de start-up, qui sont particulièrement imposées sur la fortune dans le canton de Genève par rapport à d'autres cantons, notamment alémaniques. » Cette différence fiscale crée une pression supplémentaire sur les entrepreneurs locaux, pointe-t-il.

Une vision partagée par les entrepreneurs interrogés tels que Nathalie Berli, Arthur Germain, Yarom Ophir et Adam Said, qui s'accordent sur la nécessité d'harmoni-

ser les pratiques fiscales avec celles des autres cantons pour renforcer la compétitivité et l'attractivité de Genève.

Ils soulignent que la taxation actuellement très élevée, notamment l'imposition sur la valeur théorique de l'entreprise, constitue un frein majeur pour les entrepreneurs et dissuade les talents de rester dans le canton.

Une réforme fiscale allégeant cette taxation de l'outil de travail, combinée à un soutien financier accru pour les start-up, est perçue comme essentielle et pourrait transformer Genève en un véritable hub d'innovation et de dynamisme économique.

Comparatif intercantonal de la fiscalité de l'outil de travail en 2023

	GE	VD	NE	VS	FR	JU	AG	ZG	SZ	NW
Taux impôt fortune maximal ordinaire	1,0	0,8	0,7	0,7	0,6	0,6	0,5	0,3	0,2	0,1
Abattement légal pour l'outil de travail (PME) (en %)	—	-50*	-60	-40	-40	-30**	-50	—	—	-20
Taux impôt fortune max. sur l'outil de travail après abattement	1,00	0,40	0,28	0,42	0,36	0,42	0,25	0,30	0,20	0,08

* Réduction indirecte du taux de l'impôt sur la fortune, par le biais de l'augmentation du taux de capitalisation utilisé pour la valorisation de l'entreprise selon la méthode des praticiens. Exemple utilisé ici pour une valorisation avec les facteurs économiques suivants : (i) un bénéfice moyen de CHF 10 mio pour les 3 derniers exercices, (ii) un taux de capitalisation ordinaire de 7,75%, et (iii) une valeur de substance de CHF 10 mio.

** Réduction indirecte du taux de l'impôt sur la fortune, par le biais d'une valorisation de l'entreprise à la valeur vénale diminuée de 30% de la différence entre la valeur vénale et la valeur nominale.

Sources : Lois fiscales et calculs selon Gros & Waltenspihl. Tableau paru dans l'article du Temps « Genève et Vaud : coup de massue fiscal sur les PME » du 31 août 2021. Calculs adaptés pour l'année 2023 par l'Etude Lenoir Delgado & Associés SA.

GENÈVE POURRAIT DEVENIR UNE « START-UP CANTON »

Face aux défis et difficultés identifiés, les acteurs de l'écosystème genevois proposent plusieurs leviers pour renforcer le soutien aux entrepreneurs locaux. Sans surprise, la priorité concerne le soutien financier puisqu'il demeure le défi le plus ardu. En développant les aides locales et en mettant en place des mécanismes de financement plus accessibles, Genève pourrait encourager davantage d'initiatives entrepreneuriales et stimuler l'innovation dans la région.

Nicolas Durand, du Campus Biotech, suggère que l'État joue « un rôle de catalyseur, soit par des exonérations fiscales, soit en

« À Genève, la création d'un campus de l'entrepreneuriat et de l'innovation permettrait à diverses personnes et domaines de se rencontrer, d'échanger et d'innover ensemble »

convainquant certains fonds d'investir dans les start-up ». Cette idée d'un État proactif dans le soutien à l'entrepreneuriat est partagée par Adam Said, co-fondateur et directeur d'ACE & Company, qui souligne avec conviction que « les conditions-cadres

sont déterminantes. Trop d'entrepreneurs sont pénalisés par une fiscalité punitive. Il est urgent de libérer l'outil de travail. L'État doit également être irréprochable en allégeant les lourdeurs administratives et en investissant dans les infrastructures, que ce soit en matière de mobilité ou de logement. »

En accord avec cette perspective, Benjamin Luzuy de Gourmet Brothers propose d'utiliser les bons résultats fiscaux cantonaux pour mettre en place des modules de soutien financier et créer une task force chargée d'identifier les industries porteuses. Pour rappel, le Canton de Genève a dégagé tant en 2023 qu'en 2022 un excédent dépassant le milliard de francs. Une initiative qui pourrait faire de Genève un véritable hub pour les entrepreneurs.

Au-delà des aspects financiers, l'importance d'une vision à long terme pour développer l'écosystème entrepreneurial genevois est également relevée. Une stratégie stable et indépendante des aléas politiques est nécessaire pour soutenir durablement l'entrepreneuriat.

Cette vision à long terme passerait ainsi par la création d'espaces dédiés à l'innovation et à la collaboration. Caroline Widmer, directrice de Pulse Incubateur HES, appelle à « la création d'un campus de l'entrepreneuriat et de l'innovation où diverses personnes et domaines pourraient se rencontrer, échan-

ger et innover ensemble. Une approche qui permettrait d'affermir Genève et le distinguerait des autres écosystèmes, qui ont déjà un cran d'avance par rapport à nous, en soutenant l'innovation au-delà des domaines tech traditionnels. »

Pour concrétiser ces projets, tous les acteurs interrogés s'accordent sur la nécessité d'une coopération renforcée entre les différents organismes de soutien à

« Il est crucial de faire connaître les success stories locales, de s'inspirer des initiatives des voisins et de fédérer les différents acteurs et ressources du canton »

l'entrepreneuriat. Cette collaboration est essentielle pour créer un environnement propice à la croissance des entreprises et à l'innovation, dépassant ainsi le domaine technologique, et devrait s'accompagner d'un soutien continu aux entrepreneurs à toutes les étapes de leur parcours. Selon Arthur Germain, directeur de OneDoc, une piste concrète serait, par exemple, de réviser les politiques de chômage pour offrir un meilleur soutien aux créateurs d'entreprises.

Pour compléter cette réflexion et identifier des pistes d'amélioration, il peut être judicieux d'examiner les bonnes pratiques observées à l'étranger. Dans un article paru dans *Bilan*, Douglas Finazzi, directeur Suisse romande et Tessin d'IFJ, souligne que la création d'entreprises en Suisse a progressé de moins de 20% en dix ans, tandis qu'en France, elle a doublé, passant de 500'000 à 1 million par an. Il attribue cette différence aux politiques de soutien en France, telles que le statut d'auto-entrepreneur, les abattements fiscaux et la possibilité de percevoir les droits au chômage en capital. Ces mesures ont joué un rôle clé dans l'essor de l'entrepreneuriat en France et pourraient offrir des pistes intéressantes à Genève et à la Suisse pour dynamiser leur propre écosystème entrepreneurial.

Enfin, pour stimuler la prise de risque et l'engagement des acteurs de l'écosystème, il faut valoriser les réussites locales. Patrick Schefer, directeur de la Fondation d'aide aux entreprises (FAE), estime qu'il est crucial de faire connaître les *success stories* locales, de s'inspirer des initiatives des voisins et de fédérer les différents acteurs et ressources du canton. Cela joue en faveur de la culture entrepreneuriale et encourage la prise de risque tant chez les entrepreneurs que chez les financeurs, contribuant ainsi à la vitalité et à l'innovation de l'écosystème genevois.

LES ENJEUX À VENIR :

Les Genevois seront appelés à voter ces prochaines semaines sur deux sujets majeurs ayant un impact direct ou indirect sur l'entrepreneuriat et l'innovation dans le canton. Ces décisions, capitales pour l'avenir économique et social de la région, méritent une attention particulière. Voici un petit tour d'horizon des enjeux et des répercussions potentielles.

22 septembre : Le projet de loi intitulé « Pour une imposition allégée de l'outil de travail des entrepreneuses et entrepreneurs actionnaires » sera soumis au vote. Cette initiative vise à alléger la fiscalité de l'outil de travail des entrepreneurs actifs, sans pour autant modifier le taux d'imposition de l'impôt sur la fortune.

L'objectif principal de cette réforme est de réduire la charge fiscale pesant sur les entrepreneurs directement impliqués dans la gestion et le développement de leur entreprise. Elle propose une réduction de 40% à 80% de l'impôt sur la fortune uniquement pour la part de l'entreprise qu'ils détiennent. En adoptant cette mesure, Genève alignerait ses pratiques fiscales sur celles des autres cantons, favorisant ainsi un environnement plus compétitif et stimulant pour les entrepreneurs.

Cette réforme représente une avancée significative pour l'innovation et l'entrepreneuriat à Genève, incitera à la création d'emplois et soutiendra la prospérité économique du canton. De nombreux

dirigeants de PME et de start-up ont déjà manifesté leur soutien à cette réforme, soulignant l'importance cruciale et l'urgence de cet allègement pour l'écosystème économique local.

En plus de favoriser le développement des entreprises locales, cette réforme augmentera l'attractivité de Genève en tant que centre dynamique d'innovation et d'entrepreneuriat.

24 novembre : Les Genevois voteront sur le projet de loi modifiant la loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP). Cette initiative propose la plus importante baisse d'impôts pour les personnes physiques depuis 1999, avec une réduction moyenne de 8,7%, allant de 5,4% à 11,4%. Le projet vise à renforcer le pouvoir d'achat par une baisse d'impôts sur le revenu, apportant ainsi un soulagement significatif à la classe moyenne qui ne bénéficie pas d'aides étatiques. Il convient de rappeler l'excédent de 1,4 milliard de francs aux comptes 2023 qui démontre que Genève n'a pas de problème de recettes.

Cette réduction fiscale pourrait également dynamiser l'entrepreneuriat et l'innovation dans la région. Les entreprises genevoises deviendraient ainsi plus attractives aux yeux des talents, grâce à une fiscalité allégée pour leurs employés. Cet effet est particulièrement souhaitable, étant donné la pénurie actuelle de main-d'œuvre qualifiée dans le pays.

Ce que nous retenirons

Freins à l'innovation et à l'entrepreneuriat

- **Labyrinthe administratif :** un manque de visibilité et d'accès aux ressources pour les entrepreneurs
- **État d'esprit à développer :** une culture entrepreneuriale encore peu ancrée dans les mentalités
- **Financement insuffisant :** un soutien financier limité entrave l'essor des start-up
- **Fiscalité pénalisante :** un régime fiscal qui décourage l'entrepreneuriat et la prise de risque
- **Coûts prohibitifs :** des infrastructures et des prix élevés de locaux qui pèsent sur les jeunes pousses
- **Attractivité en question :** les défis pour attirer et retenir les talents

Pistes d'amélioration

- **Vision à long terme :** adopter une stratégie pérenne pour l'écosystème entrepreneurial
- **Conditions-cadres :** alléger les contraintes administratives et fiscales
- **Coopération :** renforcer les synergies de soutien à l'entrepreneuriat
- **Campus de l'innovation :** créer un lieu fédérateur dédié à la collaboration et à la créativité
- **Financement :** faciliter l'accès aux ressources financières
- **Accompagnement :** soutenir les entrepreneurs à chaque étape de leur parcours
- **Innovation holistique :** encourager une approche globale, au-delà de la technologie
- **Valorisation :** mettre en avant les *success stories* pour stimuler la prise de risque
- **Benchmarking :** s'inspirer des meilleures pratiques internationales

« SOUTENIR L'INNOVATION À GENÈVE POUR DYNAMISER L'ÉCONOMIE ET CRÉER DES EMPLOIS »

Pour compléter notre analyse de l'écosystème d'innovation genevois, nous avons eu l'opportunité d'échanger avec Delphine Bachmann, conseillère d'État en charge du Département de l'économie et de l'emploi (DEE). Au cours de cet entretien, la magistrate revient sur les conditions nécessaires pour favoriser l'innovation et dresse un diagnostic de la situation actuelle à Genève. Mme Bachmann évoque également les pistes explorées par le Canton pour améliorer sa position par rapport à d'autres pôles d'innovation suisses, comme Zurich ou Vaud, et pour cultiver l'esprit d'entreprise sur le territoire genevois.

Quelles sont, selon vous, les conditions nécessaires pour favoriser l'innovation ?

Pour qu'une économie se développe, nous avons besoin de conditions-cadres favorables. On pense souvent aux questions fiscales et réglementaires, mais il existe d'autres facteurs qui facilitent la création d'entreprises et le développement de nouveaux produits et services dans une région :

- L'état actuel du marché, qui peut être saturé dans certains domaines
- L'environnement politique et social
- La qualité des infrastructures comme les bureaux, la mobilité, ou encore la présence de crèches et d'écoles
- La présence de personnel qualifié et d'instituts de recherche et de formation
- Et l'accès au financement, qu'il soit public ou privé.

Mais au-delà des conditions-cadres, il est également important que les entrepreneurs puissent s'appuyer sur un dispositif de soutien aux entreprises performant qui les accompagne, notamment durant les phases initiales de leurs projets. Il s'agit de les soutenir dans leur développement technique en les mettant en relation avec des partenaires ou des instituts de recherche. Il est également important de les soutenir dans l'évolution de leurs affaires et leurs recherches de financement. Dans ce cadre, le travail en réseau est fondamental et le soutien d'experts est un atout pour le développement des entreprises.

Ces conditions sont-elles réunies à Genève ? Quel est votre diagnostic de la situation actuelle ?

Le maillage entre les acteurs privés et les acteurs publics, entre les multinationales, les PME et les start-up, et enfin entre les entreprises privées et les instituts de recherche est une des clés du succès de notre région. Je constate que nous disposons de conditions-cadres attractives et figurons depuis plus de dix ans dans le top 5 des cantons avec le plus de créations d'entreprises. Nous pouvons évidemment faire mieux en termes de fiscalité, et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous



© Niels Ackermann / Lundif3

avons déposé, avec le Conseil d'État, dès le début de la législature, un projet de loi pour alléger la taxation de l'outil de travail.

En termes d'accès au financement et de mise en réseau, Genève dispose de nombreux organismes de soutien publics et privés. L'Office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI), qui fait partie de mon Département, a pour objectif d'aider et d'orienter les entreprises dans ce processus. J'ai demandé à mes équipes de travailler sur la question d'en faire une porte d'entrée unique vers le dispositif de soutien aux entreprises, qui va se traduire par un guichet unique, dont la forme reste à préciser.

Genève est en retard en matière d'innovation par rapport à Zurich ou Vaud. Comment comptez-vous utiliser les structures existantes pour dynamiser l'innovation ?

Tout d'abord, je suis consciente de l'importance de l'innovation et j'en ai fait une des priorités de mon Département. Cela, pour deux raisons. La première, c'est que l'innovation est un vecteur de dynamisme économique, en permettant la création de nouvelles entreprises et la modification de celles existantes pour s'adapter aux transitions numériques, écologiques et démographiques. La deuxième, c'est que l'innovation est synonyme de création d'emplois.

J'ai organisé les premières rencontres de l'innovation en mai dernier. En réunissant des entrepreneuses et entrepreneurs, des représentants des principaux organismes de soutien et divers acteurs du secteur, j'ai voulu que l'on puisse, d'une part, faire un état des lieux de l'existant et, d'autre part, identifier les axes qui mériteraient d'être renforcés. Ensemble, nous élaborons un plan directeur de l'innovation qui identifie et priorise les besoins et développe des solutions concrètes. Nous prévoyons de présenter nos conclusions d'ici à janvier prochain.

En parallèle, nous sommes d'ores et déjà engagés sur plusieurs fronts pour dynamiser l'innovation à Genève. Dans le domaine des sciences de la vie, le développement du Campus Biotech vise à développer un pôle d'excellence dans le domaine des neurosciences, de la santé mentale et de la santé numérique. Dans ce cadre, nous entendons créer un véritable écosystème qui vise une collaboration renforcée entre la recherche académique et l'entrepreneuriat. Nous souhaitons également favoriser le transfert de technologies.

Je souhaite aussi transformer Genève en un hub européen pour les industries créatives, en accompagnant et en favorisant la création d'un écosystème qui rassemble acteurs privés et publics.

Dans le cadre de la nouvelle législature, les prestations du dispositif de soutien aux entreprises ont été élargies et intègrent les enjeux relatifs à la transition numérique. Dans ce contexte, l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI) a mis en place une démarche dédiée à l'adoption de technologies innovantes comme l'intelligence artificielle ou encore l'impression additive (dite impression 3D). La Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT) poursuit son action en faveur du développement de start-up actives dans des domaines novateurs.

Genève affiche une baisse de 5,1% de créations d'entreprises au premier semestre 2024, alors que Vaud enregistre une hausse de 12,8%. Comment cultiver l'esprit d'entreprise à Genève ?

L'évolution du taux de créations d'entreprises n'illustre que partiellement le dynamisme d'un canton, contrairement au PIB, aux exportations ou encore aux places de travail créées par ces nouvelles sociétés. Notre canton, par exemple, continue de voir son nombre d'emplois augmenter depuis 2021 sans interruption, avec une progression de 0,9% d'ETP (équivalent temps plein) supplémentaires au 1^{er} semestre 2024, contre 0,6% en moyenne nationale.

Je pense qu'il nous faut une approche multifacette pour cultiver l'esprit d'entreprendre à Genève, en incluant l'éducation et l'accompagnement. Dans les écoles, nous jouons un rôle actif dans l'organisation de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, grâce à l'Office cantonal de l'économie et de l'innovation (OCEI). En partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Genève (CCIG) et la Fédération des entreprises romandes Genève (FER Genève), nous mettons également sur pied tout au long de l'année des ateliers, des rencontres et des petits-déjeuners traitant de sujets concrets liés à l'innovation et à la création d'entreprises.

En outre, et avec l'ensemble du Conseil d'État, je crois fermement que notre rôle est d'accompagner les entreprises existantes dans l'adaptation de leurs modèles d'affaires aux transitions numériques, écologiques et démographiques. C'est pourquoi mon Département a lancé un programme de sensibilisation et de formation à la responsabilité numérique des entreprises (RNE). Parallèlement, nous avons élaboré une stratégie de durabilité, fournissant aux entreprises une boîte à outils complète pour intégrer des pratiques durables dans leurs opérations. Enfin avec l'Office cantonal de l'emploi (OCE), nous prévoyons la parution d'un plan directeur de l'employabilité qui nous permettra de répondre aux questions de pénuries de main-d'œuvre et de formation, lesquelles risquent de devenir un obstacle à long terme à la création et au développement des entreprises.